

Examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire

Epreuves de classement – Modalités

Spécialité : Chimie

En chimie, le concours de recrutement comporte les épreuves de classement suivantes :

1. Deux épreuves écrites :

1. La première épreuve écrite porte sur les connaissances générales de base requises pour l'enseignement secondaire, au niveau bac + 2.

L'épreuve, d'une durée de trois heures, est dotée du coefficient 1. Aucune documentation n'est permise.

2. La deuxième épreuve écrite porte sur des exercices susceptibles d'être traités dans l'enseignement secondaire luxembourgeois. L'épreuve comportera des items à réponse construite et des items à réponse choisie.

L'épreuve, d'une durée de deux heures, est dotée du coefficient 1. Aucune documentation n'est permise.

Les réponses de la première épreuve écrite sont à rédiger soit en français, soit en allemand, la langue étant au choix du candidat. Les réponses de la deuxième épreuve sont à rédiger obligatoirement dans l'autre langue.

2. Une épreuve orale :

L'épreuve orale porte sur un sujet choisi parmi la matière du programme de chimie de l'enseignement secondaire. Elle comportera un exposé sur un sujet figurant aux programmes de l'enseignement secondaire, mais dont le développement pourra dépasser le niveau du secondaire. À la fin de l'exposé, le candidat doit se soumettre à une discussion avec les membres du jury. Cet entretien se fait dans les trois langues : luxembourgeois, français et allemand. Documentation au choix.

L'épreuve, d'une durée d'une heure pour la préparation et d'une demi-heure pour l'exposé et la discussion, est dotée du coefficient 1,5.

3. Une épreuve pratique de manipulations au laboratoire :

L'épreuve comporte une manipulation du type « séance de TP en division supérieure » de l'enseignement secondaire. L'exploitation des résultats peut exiger l'utilisation d'un logiciel sur P.C.

Des précisions et commentaires peuvent être donnés et demandés en langue luxembourgeoise.

La chimie étant une science expérimentale, les candidats devront faire preuve d'une certaine dextérité expérimentale. La documentation et le matériel sont fournis par le jury.

L'épreuve, d'une durée de trois heures au maximum, est dotée du coefficient 1.